



# Monteur-mécanicien (vitrier)

Métier

## Description du métier

- Prépare, assemble, installe, encadre et ajuste les produits verriers et tous les ouvrages similaires constitués de métaux ou de matériaux de substitution;
- Installe et répare toutes sortes de vitres, de panneaux-tympan, d'objets d'ornementation ou de décoration (miroirs), de revêtements préfabriqués, de murs-rideaux (préfabriqués ou non), de portes, de fenêtres, de portes de garage, de devantures ou d'ouvrages similaires en feuilles ou en moules de métal.

## FORMATION

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Installation et fabrication de produits verriers (5282)

### Durée de la formation :

1 350 heures.

### Préalables scolaires :

Catégorie 1\*.

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

## Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en et installation et fabrication de produits verriers, ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré auprès de la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

## Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

## Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées aux mathématiques, aux formes géométriques, à la lecture de plans et de devis;
- Être doté d'une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds et de travailler en hauteur;
- Être minutieux et avoir une bonne dextérité manuelle;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

## Salaire annuel moyen

|                                       |           |
|---------------------------------------|-----------|
| Apprenti*                             | 26 030 \$ |
| Compagnon**                           | 38 978 \$ |
| Celui travaillant au moins 500 heures | 52 196 \$ |
| Proportion***                         | 72 %      |

\* Salaire moyen des diplômés admis en 2008, pour les douze mois suivant leur admission.  
 \*\* Salaire moyen en 2009 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.  
 \*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé 500 heures en 2009.  
 Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Salaire horaire d'après les conventions collectives

|                         | Industriel, institutionnel et commercial | Génie civil et voirie | Résidentiel léger |
|-------------------------|--|-----------------------|-------------------|
| Apprenti                |  |                       |                   |
| 1 <sup>re</sup> période | 19,17 \$                                 | 19,37 \$              | 17,51 \$          |
| 2 <sup>e</sup> période  | 22,37 \$                                 | 22,60 \$              | 20,43 \$          |
| 3 <sup>e</sup> période  | 27,16 \$                                 | 27,44 \$              | 24,81 \$          |
| Compagnon               | 31,95 \$                                 | 32,28 \$              | 29,19 \$          |

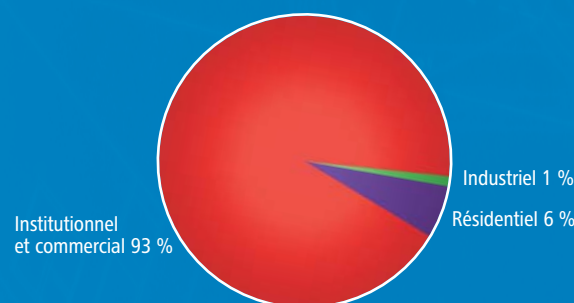
Salaire en avril 2010.

## Intégration au marché du travail

|                                 | Moyenne annuelle 2004-2008 | 2009   |
|---------------------------------|----------------------------|--------|
| Nouveaux admis par la CCQ       | 182                        | 143    |
| Taux de placement des diplômés* | 84,1 %                     | 92,9 % |

\* Source : enquête La Relance au secondaire en formation professionnelle, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

## Volume de travail par secteur



## Salariés actifs en 2009

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| Abitibi-Témiscamingue        | 43           |
| Bas-Saint-Laurent-Gaspésie   | 36           |
| Côte-Nord                    | 16           |
| Estrie                       | 45           |
| Île de Montréal              | 244          |
| Laval-Laurentides-Lanaudière | 572          |
| Mauricie-Bois-Francs         | 80           |
| Montérégie                   | 401          |
| Outaouais                    | 117          |
| Québec                       | 276          |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean      | 80           |
| Extérieur et Baie-James      | 11           |
| <b>Total</b>                 | <b>1 921</b> |

## Nombre de femmes actives dans le métier



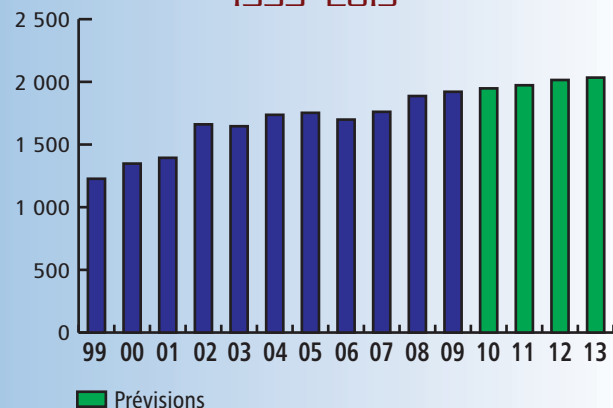
## Mobilité des salariés

### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

|                                     |      |
|-------------------------------------|------|
| Monteur-mécanicien (vitrier)        | 10 % |
| Ensemble des métiers et occupations | 17 % |

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

## Nombre de salariés actifs 1999-2013



## Âge de la main-d'œuvre en 2009

|   | Âge moyen | - de 30 ans | 30-54 ans | 55 ans et + | Nombre total de salariés |
|---|-----------|-------------|-----------|-------------|--------------------------|
| Apprenti                                  | 32        | 51 %        | 46 %      | 3 %         | 971                      |
| Compagnon                                 | 45        | 9 %         | 74 %      | 17 %        | 950                      |
| Total des monteurs-mécaniciens (vitriers) | 39        | 30 %        | 60 %      | 10 %        | 1 921                    |
| Ensemble des métiers et occupations       | 39        | 30 %        | 57 %      | 13 %        | 145 206                  |

## Perspectives d'emploi



- Depuis que ce métier est assujéti aux conventions collectives de la construction (1997), l'emploi n'a pratiquement pas cessé de croître. En 2009, on comptait 1 921 monteurs-mécaniciens (vitriers), soit le double d'il y a 12 ans. De ce nombre, plus de la moitié étaient des apprentis. Environ 500 employeurs font appel aux services des monteurs-mécaniciens (vitriers);
- L'essentiel du travail s'effectue dans le secteur institutionnel et commercial, qui inclut également les immeubles résidentiels en hauteur. La situation devrait demeurer favorable dans ce secteur au cours des prochaines années, car des projets de grande envergure sont à venir dans les bâtiments hospitaliers et d'enseignement;
- Au total, 143 nouveaux apprentis, dont le tiers étaient diplômés, ont intégré les chantiers de construction en 2009. Les apprentis encaissent un salaire moyen de 26 000 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures touchent un salaire moyen annuel de 52 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes pour ce métier. La vigueur du secteur institutionnel et commercial engendrera un accroissement de la demande de main-d'œuvre, alors que la disponibilité est restreinte.

## Formation offerte

dans les établissements publics suivants :

- CF Le Chantier (Laval)
- CFP Samuel-De Champlain (Québec)

